

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/10/2024 - 6240 - 2010 B 00644 - 528 505 373 - BELLOUNAT GESTION

23 OCT. 2024

BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 328 000 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN



EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Désignation de l'entreprise : SARL BELLOUNAT GESTION

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 1620 AVENUE DE COS 82000 MONTAUBAN

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 2 8 5 0 5 3 7 3 0 0 0 1 9

Néant ☐ *Exercice N clos le,
3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 2 | 4 |

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	53 055	AC	53 055		
	Frais d'établissement *	CX		CQ			
	Frais de développement *	AF		AG			
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI			
	Fonds commercial (1)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Terrains	AP		AQ			
	Constructions	AR		AS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU			
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW			
	Immobilisations en cours	AX		AY			
	Avances et acomptes	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU	1 639 897	CV	370 000	1 269 897	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC			
	Autres participations	BD		BE			
	Créances rattachées à des participations	BF		BG			
	Autres titres immobilisés	BH	693	BI		693	
TOTAL (II)		BJ	1 693 644	BK	423 055	1 270 590	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	BX	5 779	BY		5 779	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	60 998	CA		60 998	
	Autres créances (3)	CB		CC			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE			
	DIVERS	CF	419 272	CG		419 272	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	12 980	CI		12 980	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CJ	499 029	CK		499 029	
	Charges constatées d'avance (3)*	CW					
	TOTAL (III)	CM					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CN					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CO	2 192 673	1A	423 055	1 769 619	
	Écarts de conversion actif * (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Pour copie certifiée conforme. Le Gérant.

Désignation de l'entreprise		SARL BELLOUNAT GESTION		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 485 440)	DA	485 440		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	48 544		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	308 398		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	496 339		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 338 721	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	294 037		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 366		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 122		
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 443		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	52 929		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	430 898		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 769 619		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 597		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL BELLOUNAT GESTION				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF			
		FG	539 916	FH		FI	539 916		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	539 916	FK		FL	539 916		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	8 960		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	548 879	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	105 248		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 577		
	Salaires et traitements *					FY	193 023		
	Charges sociales (10)					FZ	112 228		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce	HS				GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	4		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	418 080	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	130 800		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	410 185		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	410 185		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 656		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	5 656		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	404 529		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	535 329		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BELLOUNAT GESTION		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	430			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 516			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 946			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(1 946)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices *				HK	37 045			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	959 064			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	462 726			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	496 339			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP			
			– Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 960		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	55 656		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	17 335	obligatoires	A9	38 321
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	17 335	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
Regul tickets restaurants				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Regul CICE				430	1 516			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs			

BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 328 000 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 769 618,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 496 338,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/08/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- immobilisations financières : les immobilisations financières s'élèvent à un total brut de 1 639 896 €; il s'agit des titres de participation des sociétés SYLVEA pour 646 200 € 2B IMMO pour 622 688 € LORIMMO pour 370 000 € et COSIMMO pour 999 €

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Notre société détient les titres de la SCI LORIMMO pour une valeur de 370 000 € Cette société a cédé son immeuble et a entamé une procédure judiciaire dans le cadre de cette cession ; la demande formulée était supérieure à la valeur brute de cette participation mais notre société a souhaité déprécier à la clôture 30/06/2022 par prudence les titres de participation de la société LORIMMO à hauteur de 50% d'où une provision pour dépréciation de titres de 185 000 € Les titres sont dépréciés en totalité au 30/06/2024.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 53 055

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	53 055	53 055		%
TOTAL	53 055	53 055		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 693 644

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 640 590			1 640 590
TOTAL	1 693 644			1 693 644

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 423 055

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	370 000			370 000
TOTAL	423 055			423 055

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais acquisition titres lorimmo	53 055	53 055	0	5 ans
TOTAL	53 055	53 055	0	

3.3 - Etat des créances = 80 450

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	693		693
Actif circulant & charges d'avance	79 757	79 757	
TOTAL	80 450	79 757	693

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 12 980

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 485 440

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	328000	1,48	485 440
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	328000	1,48	485 440

4.2 - Etat des dettes = 430 898

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	294 037	77 736	216 301	
Dettes financières diverses	1 366	1 366		
Fournisseurs	39 122	39 122		
Dettes fiscales & sociales	43 443	43 443		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	52 929	52 929		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	430 898	214 597	216 301	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 442

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 062
Dettes fiscales & sociales	380
Autres dettes	
TOTAL	12 442

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 539 916**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	539 916	100,00 %
TOTAL	539 916	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 37 045

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	130 800		130 800
Résultat financier	404 529		404 529
Résultat exceptionnel	-1 946		-1 946
Participation des salariés			
TOTAL	533 384	37 045	496 339

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles

Dettes garanties par des suretés réelles: 333 184,81 euros

Correspondant à 270 684,81 du capital restant dû de l'emprunt du Crédit Agricole sur BELLOUNAT GESTION et 62 500 euros de cautions données à la filiale SYLVEA.

6.3 - Autres informations complémentaires

Intérêts sur emprunts restant dus au 30/06/2024: 8 768 euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 12 980

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	12 980
TOTAL	12 980

8.2 - Charges à payer = 12 442

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	12 062
Fourn. factures non parvenues.(40810000000)	12 062
Dettes fiscales et sociales :	380
Autres charges à payer(44863000000)	380
TOTAL	12 442



"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SYLVEA SAS	60 000	974 955	100	646 200	646 200			16 202 734	577 533	
2B IMMO SCI	2 000	284 090	100	622 689	622 689			251 772	87 503	
LORIMMO SCI	2 000	546	100	370 000					-1 271	
COSIMMO SCI	1 000	-20 013	100	999	999			9 000	-6 710	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,



BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 485 440 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2024 s'élevant à **496 338,54 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	496 338,54 euros
- Auquel il convient d'ajouter un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » de	103 901,46 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	600 240,00 euros
- A titre de dividendes aux associés soit 1,83 euros par part	600 240,00 euros

Après cette opération le compte « **Autres Réserves** » s'élève ainsi à 204 496,97 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 738 480,97 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 332 650,08 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 267 589,92 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 19 Septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux

global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2023	45 920 €		
30/06/2022	32 800 €		
30/06/2021	0 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 Septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

**Certifié conforme
La Gérance**



BELLOUNAT GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 485 440 €

Siège social : 1620 Avenue de COS
82000 MONTAUBAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2024



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BELLOUNAT GESTION

- Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 -

A l'assemblée générale de BELLOUNAT GESTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLOUNAT GESTION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

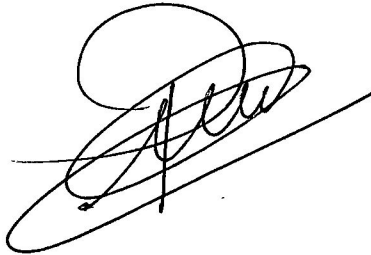
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 4 septembre 2024

Le commissaire aux comptes,

DRB AUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by 'P' and 'C' in a cursive script, with a long horizontal stroke extending to the right.

Eric PICCO

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**SARL BELLOUNAT GESTION****BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	53 054,67	53 054,67				
Autres Participations	1 639 896,50	370 000,00	1 269 896,50	71,75	1 269 896,50	90,80
Autres immobilisations financières	693,00		693,00	0,04	693,00	0,05
TOTAL (I)	1 693 644,17	423 054,67	1 270 589,50	71,80	1 270 589,50	90,85
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	5 779,20		5 779,20	0,33	23 489,28	1,68
Autres créances						
. Personnel					130,97	0,01
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 326,56		11 326,56	0,64	12 823,18	0,92
. Autres	49 671,70		49 671,70	2,81	1 343,81	0,10
Disponibilités	419 271,60		419 271,60	23,69	85 219,37	6,09
Charges constatées d'avance	12 980,00		12 980,00	0,73	4 980,46	0,35
TOTAL (II)	499 029,06		499 029,06	28,20	127 987,07	9,15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 192 673,23	423 054,67	1 769 618,56	100,00	1 398 576,57	100,00

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 485 440,00)	485 440,00	27,43	485 440,00	34,71
Réserve légale	48 544,00	2,74	32 800,00	2,35
Autres réserves	308 398,43	17,43	263 226,90	18,82
Résultat de l'exercice	496 338,54	28,05	106 835,53	7,64
TOTAL(I)	1 338 720,97	75,65	888 302,43	63,51
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges	0			
TOTAL (III)				DRB AUDIT
Emprunts et dettes				
. Emprunts	294 037,41	16,62	370 546,32	26,49
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			35,52	0,00
. Associés	1 494,63	0,08	1 159,63	0,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 122,47	2,21	25 110,53	1,80
Dettes fiscales et sociales				
. Organismes sociaux	13 897,27	0,79	24 438,24	1,75
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 193,00	1,14	12 875,00	0,92
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 357,00	0,42	11 802,88	0,84
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 995,81	0,11	1 600,32	0,11
Autres dettes	52 800,00	2,96	62 705,70	4,48
TOTAL(IV)	430 897,59	24,35	510 274,14	36,49
TOTAL PASSIF (I à V)	1 769 618,56	100,00	1 398 576,57	100,00

SARL BELLOUNAT GESTION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services	539 915,61		539 915,61	100,00	660 516,40	100,00	-120 601	-18,25		
Chiffres d'Affaires Nets	539 915,61		539 915,61	100,00	660 516,40	100,00	-120 601	-18,25		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 959,52	1,66	10 230,13	1,55	-1 271	-12,41		
Autres produits			4,26	0,00	13,71	0,00	-9	-69,22		
Total des produits d'exploitation (I)			548 879,39	101,66	670 760,24	101,55	-121 881	-18,16		
Autres achats et charges externes			105 247,78	19,49	113 539,85	17,19	-8 292	-7,29		
Impôts, taxes et versements assimilés			7 576,84	1,40	9 569,78	1,45	-1 993	-20,82		
Salaires et traitements			193 023,28	35,75	318 423,78	48,21	-125 400	-39,37		
Charges sociales			112 227,68	20,79	163 762,76	24,79	-51 535	-31,46		
Autres charges			3,96	0,00	4,77	0,00	-1	-24,99		
Total des charges d'exploitation (II)			418 079,54	77,43	605 300,94	91,64	-187 221	-30,92		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			130 799,85	24,23	65 459,30	9,91	65 340	99,82		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Produits financiers de participations			410 185,00	75,97	240 226,70	36,37	169 959	70,75		
Total des produits financiers (V)			410 185,00	75,97	240 226,70	36,37	169 959	70,75		
Dotations financières aux amortissements et provisions					185 000,00	28,01	-185 000	-100,00		
Intérêts et charges assimilées			5 655,71	1,05	9 364,48	1,42	-3 709	-39,60		
Total des charges financières (VI)			5 655,71	1,05	194 364,48	29,43	-188 709	-97,08		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			404 529,29	74,92	45 862,22	6,94	358 667	782,06		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			535 329,14	99,15	111 321,52	16,85	424 008	380,89		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					12 365,01	1,87	-12 365	-100,00		
Total des produits exceptionnels (VII)					12 365,01	1,87	-12 365	-100,00		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			429,60	0,08			429	N/S		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 516,00	0,28			1 516	N/S		
Total des charges exceptionnelles (VIII)			1 945,60	0,36			1 945	N/S		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-1 945,60	-0,35	12 365,01	1,87	-14 310	-115,72		
Impôts sur les bénéfices (X)			37 045,00	6,86	16 851,00	2,55	20 194	119,84		
Total des Produits (I+III+V+VII)			959 064,39	177,63	923 351,95	139,79	35 713	3,87		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			462 725,85	85,70	816 516,42	123,62	-353 791	-43,32		
RÉSULTAT NET			496 338,54	91,93	106 835,53	16,17	389 503	364,58		
			Bénéfice		Bénéfice					

DRB

AUDIT

ANNEXE**SARL BELLOUNAT GESTION****ANNEXE**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 769 618,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 496 338,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/08/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- immobilisations financières : les immobilisations financières s'élèvent à un total brut de 1 639 896 ; il s'agit des titres de participation des sociétés SYLVEA pour 646 200 , 2B IMMO pour 622 688 , LORIMMO pour 370 000 et COSIMMO pour 999 .

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Notre société détient les titres de la SCI LORIMMO pour une valeur de 370 000 . Cette société a cédé son immeuble et a entamé une procédure judiciaire dans le cadre de cette cession ; la demande formulée était supérieure à la valeur brute de cette participation mais notre société a souhaité déprécier à la clôture 30/06/2022 par prudence les titres de participation de la société LORIMMO à hauteur de 50% d'où une provision pour dépréciation de titres de 185 000 . Les titres sont dépréciés en totalité au 30/06/2024.

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 53 055

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	53 055	53 055		%
TOTAL	53 055	53 055		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 693 644

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 640 590			1 640 590
TOTAL	1 693 644			1 693 644

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 423 055

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	370 000			370 000
TOTAL	423 055			423 055

3.2.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais acquisition titres lorimmo	53 055	53 055	0	5 ans
TOTAL	53 055	53 055	0	

3.3 - Etat des créances = 80 450

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	693		693
Actif circulant & charges d'avance	79 757	79 757	
TOTAL	80 450	79 757	693

SARL BELLOUNAT GESTION

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 12 980**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 485 440

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	328000	1,48	485 440
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	328000	1,48	485 440

4.2 - Etat des dettes = 430 898

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	294 037	77 736	216 301	
Dettes financières diverses	1 366	1 366		
Fournisseurs	39 122	39 122		
Dettes fiscales & sociales	43 443	43 443		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	52 929	52 929		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	430 898	214 597	216 301	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 442

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 062
Dettes fiscales & sociales	380
Autres dettes	
TOTAL	12 442

SARL BELLOUNAT GESTION

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 539 916

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	539 916	100,00 %
TOTAL	539 916	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 37 045

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	130 800		130 800
Résultat financier	404 529		404 529
Résultat exceptionnel	-1 946		-1 946
Participation des salariés			
TOTAL	533 384	37 045	496 339

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties par des sûretés réelles: 333 184,81 euros

Correspondant à 270 684,81 du capital restant dû de l'emprunt du Crédit Agricole sur BELLOUNAT GESTION et 62 500 euros de cautions données à la filiale SYLVEA.

6.3 - Autres informations complémentaires

Intérêts sur emprunts restant dus au 30/06/2024: 8 768 euros

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 12 980

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	12 980
TOTAL	12 980

8.2 - Charges à payer = 12 442

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	12 062
Fourn. factures non parvenues.(40810000000)	12 062
Dettes fiscales et sociales :	380
Autres charges a payer(44863000000)	380
TOTAL	12 442

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SYLVEA SAS	60 000	974 955	100	646 200	646 200			16 202 734	577 533	
2B IMMO SCI	2 000	284 090	100	622 689	622 689			251 772	87 503	
LORIMMO SCI	2 000	546	100	370 000					-1 271	
COSIMMO SCI	1 000	-20 013	100	999	999			9 000	-6 710	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

DRB
AUDIT

Observations complémentaires